



DEPARTEMENT
de la HAUTE - GARONNE

Arrondissement de Muret

Téléphone : 05 61.56.07.25

E-mail : accueil@mairie-lherm.fr

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE LHERM

2, Avenue de Gascogne

31600 LHERM

Lherm, le 16 janvier 2021.

Objet : Annonces gouvernementales du 14 janvier.
Protocole sanitaire et organisation des écoles

Madame, Monsieur,

Les annonces du Premier Ministre, jeudi 14 janvier 2021, ont prévu la mise en place du couvre-feu à 18 H dès ce samedi 16 janvier, ainsi que le renforcement du protocole sanitaire sur le temps de restauration scolaire et la fin des activités sportives en intérieur pour les enfants. Ces évolutions sont rendues nécessaires par l'évolution du contexte épidémique.

Grâce à la mobilisation des directions et des équipes, depuis le 2 novembre 2020, le protocole sanitaire mis en œuvre au sein du groupe scolaire René Cassin assure la santé et la sécurité de nos enfants.

Ses modalités d'organisation ont permis très rapidement de mettre en place le **non brassage des groupes**. Cela a également concerné le temps de restauration.

Cette mesure déjà à l'œuvre nous permet ainsi de **poursuivre à l'identique l'accueil des élèves à la cantine**.

De plus, nous vous informons que **nous renforcerons, dès lundi, l'équipe d'entretien qui veillera à la désinfection des espaces**.

La Communauté des Communes Cœur de Garonne nous invite, par ailleurs, à vous informer que :

- **les services périscolaires disposent d'une dérogation** leur permettant d'assurer un service minimum pour les familles qui ne pourraient pas, pour raison professionnelle notamment, venir chercher leur(s) enfant(s) avant 18 H et qui n'auraient pas d'autre solution. Une attestation de déplacement dérogatoire vous sera alors nécessaire au-delà de 18 H.

- *les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) pourront également être impactées par la suspension des activités sportives en intérieur.*

Des informations complémentaires doivent nous parvenir : nous ne manquerons pas de vous en informer.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos respectueuses salutations.

*Le Maire,
Frédéric PASIAN*

